



Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise



Maison des Associations - Espace Jean Zay
4 rue Jules Ferry - 71100 CHALON SUR SAONE

Association Loi de 1901 – RNA W71 2002643 – SIRET 44176127700017 – NAF 9312Z

Chalon sur Saône, le 5 mai 2025

COMMUNIQUE DU COMITE D'ORGANISATION DU RALLYE BOURGOGNE COTE CHALONNAISE.

Chers amis concurrents,

Cette fois ci nous y voilà..... nous sommes dans la dernière ligne droite. Dans deux mois nous nous retrouverons à Chalon sur Saône pour une nouvelle édition de notre épreuve.

Soucieux des conditions économiques actuelles nous avons voulu vous présenter une édition remodelée apportant de multiples avantages à toutes les parties engagées dans cette réussite : les communes, les riverains, vous, les loueurs et l'écologie.

- Pour les communes traversées : 25% d'horaires de fermeture de route en moins
- Pour les services de la Ville de Chalon sur Saône, un lieu unique à mettre en place, le Parc des Expositions. Moins de pertes de temps, moins de kms pour le matériel et moins de services et de personnel mobilisés
- Pour les riverains : fermetures de route réduites, une journée de reconnaissances en moins et le dimanche libéré
- Pour vous, un rallye plus condensé sur une grosse journée, un kilométrage réduit mais qui vous permettra d'engranger un maximum de points pour votre qualification à la Finale de la Coupe de France tout en conservant le même cout d'engagement au kilomètre que l'année passée. Un rallye au total de 300 kms ES incluses avec moins de temps passé sur le routier. Le dimanche libre pour vous permettre de passer un peu de temps en Côte Chalonnaise avant de rentrer tranquillement chez vous surtout pour les plus éloignés d'entre vous.
- Pour les loueurs, frais de personnel réduits le dimanche, c'est important pour votre cout de location
- L'écologie par ce que c'est de notre responsabilité à tous : moins de kilomètres = moins de pollution et - de bruit.

Nous vous avons organisé un parc d'assistance beaucoup plus confortable et convivial : food-truck, manufacturiers, buvette, ombre, éclairage nocturne.... Ainsi c'est pratiquement 90% du parc d'assistance qui est ombragé, éclairé la nuit et sur un sol stabilisé en enrobé... le grand luxe, mais cela n'a pas que des avantages se serait trop beau. Les véhicules volants d'accompagnants n'auront plus accès au parc d'assistance, ils devront stationner obligatoirement rue Denis Papin et pourrons regagner le parc d'assistance à 200 m à pieds... ce n'est pas un gros effort qui vous est demandé.

Chaque emplacement d'assistance sera de 60 mètres carrés par concurrent, une équipe sera sur place pour vous guider dans votre installation mais pour cela remplissez bien votre fiche d'assistance qui devra être remise impérativement avec votre demande d'engagement.

La circulation autour du parc des expositions sera très réglementée, il vous faudra aussi bien prendre connaissance des plans de circulation.

La remise des prix reviendra le samedi soir au parc des expositions autour du verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux pour passer un bon week-end à Chalon sur Saône.

Le Comité d'Organisation